

auxiliaires, tout leur espoir est de devenir un jour agrégés. Or, en histologie, M. Prenant a empêché la rénomination de quatre de ces préparateurs pour leur en substituer d'autres venus de Nancy. C'était briser la carrière des révoqués et tout leur avenir médical.

Ce sont ces deux ordres de fait : mécontentement d'un côté du caractère par trop théorique des cours faits par les professeurs et de l'autre ces questions de personnes qui ont amené les étudiants à protester autour des deux chaires d'anatomie et d'histologie. Ils semblent à l'heure actuelle, être revenus sur leurs idées premières et on ne peut que les en féliciter car la décision prise par Paris de ne plus se recruter exclusivement sur place et d'aller au besoin choisir ses professeurs au dehors ne peut que donner de bons résultats : c'est en outre stimulant pour tous, provinciaux et parisiens.

On a reproché aux étudiants le moyen qu'ils ont employé pour faire connaître leurs sentiments, mais c'était le seul qui fût à leur portée. Pendant deux mois les cours ont été suspendus ; la punition a été assez sévère.

* *

Une autre question très discutée en ce moment est la création d'une université d'Afrique à Alger. Le ministre de l'Instruction publique vient d'annoncer à la Chambre qu'il a chargé une commission de préparer un projet de loi sur cette création. La commission du budget de la Chambre avait ajournée la question, la mesure prise par le ministre en assure la solution prochaine.

Les écoles supérieures actuelles ne satisfont plus la population. Elles enseignent l'agriculture, la mécanique appliquée, la médecine, l'hygiène, les législations, les langues des indigènes etc. Mais les étudiants sont obligés d'aller prendre les grades supérieurs, les diplômes dans la métropole. Etant constitué en université, le groupement serait doté de son autonomie financière, ayant son budget propre.

Le projet avait causé quelque inquiétude à la commission du budget et voilà pourquoi il avait été ajourné par la Chambre. Lorsque les jeunes Algériens disaient-ils pourront faire toutes leurs études en Algérie, y conquérir toutes leurs diplômes, ils n'auront plus de raison pour venir en France, ils ne connaîtront plus la métropole, il y aura un lien de moins entre la colonie et la mère patrie.

Mais convient-il vraiment de s'effrayer ? Il faudrait se délibérer une bonne fois de ce spectre de séparatisme que l'on voit si obstinément reparaître dans la discussion

de tous les sujets Algériens. Il n'existe dans la société algérienne aucune apparence d'une tendance à rêver d'une destinée indépendante de la France. Croit-on que c'est parce que quelques dizaines d'étudiants viendront ou ne viendront pas chaque année en France passer quinze jours pour leurs examens qu'il y aura hausse ou baisse dans le patriotisme de l'Algérie ? S'il tenait à si peu de chose, quel fonds pourrait-on faire sur lui ? Le député d'Alger M. Colin a dit la-dessus avant hier, à la Chambre, un mot fort juste : " C'est toujours de conflits économiques tranchés sans équité, sans ménagement et sans prudence par les métropoles au détriment des colonies qu'est née la désaffection des colonies pour les métropoles. En obligeant les étudiants Algériens à venir en France on leur impose une charge qui est plus faite pour provoquer leur mécontentement que pour accroître leurs sympathies pour la France ". La France est reliée à l'Algérie par dix-neuf services hebdomadaires de bateaux et elle fait un commerce avec elle de 650 millions par an.

Ce sont là, pour établir leur solidarité sur une base indéfectible, des éléments plus sûrs que tous les liens factices que la méfiance imaginé.

Voilà cette université d'Alger sur le point de se créer, et j'ai pensé intéresser vos lecteurs en leur parlant de la chose. On cite déjà le nom de ceux qui iront professer dans ce nouveau centre, et on s'agite ferme, à Paris, pour se disputer les places. Vous voyez combien les colonies françaises sont traitées avec moins de liberté que les colonies anglaises. Tout se décide à Paris, même la création d'une école dans un pays plus grand que la France et qui compte plus de trois millions d'habitants.

* *

Le professeur Cornil vient de prendre sa retraite comme titulaire de la Chaire d'Anatomie Pathologique de la Faculté de Paris. M. Marie le remplace, il était l'élève aimé de Charcot.

Voilà une bien longue lettre, mais j'ai pensé qu'il était bon d'exposer à vos lecteurs, qui s'intéressent, je le sais, aux choses de France, les dessous des derniers événements. Car ils ont certes leur importance, témoignant comme ils le font d'une nouvelle orientation de la Faculté de Paris.

